



CTL du 21 JANVIER 2020

COMPTE-RENDU INTERSYNDICAL

LIMINAIRE INTERSYNDICALE

M. Le Président,

Aujourd'hui se tient un CTL comprenant entre autre dans l'ordre du jour la **déclinaison des suppressions d'emplois à la DDFIP 34.**

Depuis des années, la DGFIP absorbe la grande majorité des suppressions d'emplois, les services sont exsangues, les collègues en souffrance, les usagers et contribuables à bout de nerfs... mais rien n'y fait ! Nous ne vous ferons pas l'injure d'imaginer de votre part une quelconque fierté de servir une telle administration, exemplaire en termes de suppressions d'emplois et de destruction des structures locales !

Depuis des années, les agents surcompensent ces suppressions par leur investissement, leur conscience professionnelle et leur attachement à rendre un service public de qualité. Rapporté au national, ils se font régulièrement écrêter et offrent à cette bien ingrate administration la somme conséquente de 1650 équivalents temps plein chaque année. Au plan local vous en êtes bénéficiaire.

Non satisfait d'abuser les personnels de l'Hérault, vous avez l'audace de les « remercier », en contribuant à :

- détériorer leurs conditions de travail,
- détruire leurs droits et garanties, et notamment leur droit à être défendus par des CAP,
- démanteler le réseau, et privatiser leurs missions
- porter atteinte à leurs intérêts matériels et moraux

Avec le NRP, tout change, tout bouge, sauf les agents ! Qui peut le croire ? En tant que Directeur zélé, vous avez, lors de vos visites de services et lors de vos rencontres avec les élus, fait des promesses que vous ne tiendrez pas, ni vous, ni votre successeur.

Quelques exemples récents illustrent votre conception du dialogue social :

- aucune communication auprès des OS de la synthèse des réactions des agents, suite aux échanges organisés par vos chefs de service sur le Document d'Orientation Stratégique,
- aucune OS invitée à la réunion informelle sur la « cité administrative » de Montmorency organisée le 8 janvier dernier,
- aucun avis demandé aux OS, lors d'un CTL, quant au devenir du CPS, et à sa transformation en Centre de contact au 1er septembre prochain,
- et enfin aucune réaction de votre part au Droit d'alerte envoyé le 16 octobre dernier par l'Intersyndicale !

Depuis des mois, les agents se mobilisent, se mettent en grève massivement dans les territoires pour affirmer leur désaccord, leur mécontentement profond. Les agents ne sont pas dupes, Monsieur le Président, vous faites abstraction de la technicité propre à chacune de nos missions, vous contribuez localement à notre destruction.

Les organisations syndicales nationalement assument de ne pas participer aux pseudo-concertations organisées par la DGFIP. Les OS ne seront jamais un alibi. Les OS négocient sur la base des revendications des personnels. Elles n'accompagnent pas la mise en œuvre de réformes libérales et régressives que le gouvernement que vous servez impose alors que les agents en exigent le retrait.

Lors de la votation de novembre dernier, 96,4 % des agents de la DDFIP de l'Hérault se sont d'ailleurs exprimés pour le retrait du plan Darmanin !

Par votre obstination, vous allez créer les conditions d'une vaste désorganisation des services et démotivation des agents. Les conséquences seront un effondrement de la qualité du service public et de cette administration portant in fine atteinte à la République.

L'Intersyndicale des Finances Publiques de l'Hérault vous a déjà fait savoir qu'elle combattrait par tous les moyens ce démantèlement de la DGFIP. Elle est avec les agents, les élus et les citoyens dans la mobilisation depuis des mois pour le retrait des réformes du nouveau réseau de proximité, de privatisations de nos missions, de la retraite par points, et pour porter une autre conception du service public, au plus près des citoyens, dont il est le bien commun. Elle refuse la suppression de cette richesse nécessaire à la cohésion sociale et milite pour son renforcement.

Ainsi l'Intersyndicale des Finances Publiques de l'Hérault exige :

- Le retrait immédiat du plan Darmanin de géographie revisitée,***
- Le retrait de la réforme de retraite par points,***
- La pérennité de l'exercice de toutes les missions à la DGFIP,***
- La consolidation et la réimplantation de services de la DGFIP de pleine compétence au plus près des citoyens,***
- Des embauches statutaires et des moyens à la hauteur des besoins pour l'exercice de toutes les missions de la DGFIP,***
- Le renforcement du statut des fonctionnaires, seul garant de l'égalité de traitement des citoyens et de l'indépendance des fonctionnaires vis-à-vis des pouvoirs publics,***
- L'augmentation des rémunérations par une revalorisation conséquente du point d'indice, le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat et l'abandon du RIFSEEP.***

L'Intersyndicale des Finances Publiques de l'Hérault continuera donc à appeler à la MOBILISATION partout jusqu'à satisfaction des revendications.

REPONSES du Directeur à notre interpellation :

- Beaucoup de choses ne relèvent ni de la DDFIP 34 , ni de la DGFIP (réforme des retraites) : il ne souhaite donc pas faire de commentaires, se retranchant derrière son droit de réserve. Il réaffirme son attachement aux droits et statuts des fonctionnaires.

- Les suppressions d'emplois sont la résultante de l'analyse des charges et de l'évolution des missions (PAS / suppression TH / dématérialisation ...), même s'il a conscience des tensions et difficultés existantes. Néanmoins , pour lui, il existe encore des marges de manœuvre dans la mutualisation et la modification des pratiques professionnelles. Au demeurant, le niveau de suppressions d'emplois à la DDFIP 34 reste inférieur à celui d'autres DDFIP comparables (pondération issue de l'augmentation de la population, et des difficultés sociales du département).

- Il confirme que le CPS deviendra un Centre de contacts, et que les agents seront accompagnés et formés.

- Il n'a pas répondu à notre droit d'alerte, estimant, comme le Préfet, que les conditions n'étaient pas réunies. Le NRP est acté, avec l'accord de la quasi totalité des élus concernés . Pour lui ce projet est soutenable, dans l'intérêt des agents et de leurs conditions de travail.

- Il conteste l'externalisation et/ou l'abandon de nos missions, exceptées les fonds particuliers et la compta des HLM. Même si un portail commun est mis en place pour les professionnels avec les autres opérateurs tel l'URSSAF, le pôle recouvrement de la DGFIP n'est pas menacé. Il rappelle que la DGFIP récupère une partie de la fiscalité douanière. De même pour le CGR, qui connaîtra une évolution, sans disparaître. En ce qui concerne l'encaissement chez les buralistes, il relativise, en rappelant qu'ils délivrent déjà des timbres fiscaux, et que cela répond à une amélioration de service rendu aux usagers.

- Le Directeur conteste notre lecture de la conséquence de la disparition des CAP : il s'engage à conserver « un moment d'échanges privilégiés localement » avec les OS ... **Néanmoins les OS ont fait valoir qu'après la disparition de droits statutaires, les engagements d'un DDFIP ne valent que durant son mandat !**

POINT 1 / LE VOLET EMPLOIS = vote intersyndical à l'unanimité CONTRE

- La Direction confirme donc 1 500 suppressions brutes à la DGFIP en 2020, soit - 1 431 emplois nets après transferts. Il est prévu 1 800 et 1 600 suppressions en 2021 et 2022. **Localement, la DDFIP 34 va absorber 16 suppressions (-3A / -6B / -7C), dont 6 sont fléchées (« imposées ») par Bercy, suite au transfert de la comptabilité des HLM de Sète au privé, et à la modernisation des process.** Pour distribuer les 10 suppressions, la Direction a retenu comme critères notamment la taille des postes :

services	A	B	B GEO	C	TOTAL	observations
PCE MONTPELLIER	-2	-1			-3	
PCE BITERROIS	-1				-1	
CDIF MONTPELLIER			-1		-1	suppressions fléchées par Bercy
TRESORERIE SETE MUNICIPALE		-1			-1	
SIP GRAND BEZIERS		-1			-1	
SIP MONTPELLIER 1		-1			-1	
SIP MONTPELLIER 2		-1			-1	
SERVICES COMMUNS BEDARIEUX				-1	-1	
SIE MONTPELLIER SUD-EST				-1	-1	suppressions décidées par le DDFIP 34
SIE MONTPELLIER 1				-2	-2	
EDR				-1	-1	
CPS				-1	-1	
SFACT				-1	-1	
	-3	-5	-1	-7	-16	

- L'Intersyndicale des Finances Publiques CGT, Solidaires et FO dénonce ces 16 suppressions d'emplois pour 2020 sur l'Hérault alors que les services sont déjà au bord de l'asphyxie. Pour l'exemple, nous avons interpellé le Directeur sur la suppression d'un cadre B sur le SIP de Montpellier 2. Ce service est enfoncé depuis longtemps et sous perfusion de plusieurs EDR toute l'année, les agents sont dans la souffrance. Il a fait l'objet de rapports sur les risques psycho-sociaux de la part de l'Inspecteur de la Sécurité et Santé au Travail et des médecins de prévention.

- Outre les effets induits sur les agents (démotivation, dévalorisation, sentiment de déclassement ...), les missions accomplies en mode dégradé contreviennent également au principe de justice fiscale. Exemple : la mission foncière a été progressivement délaissée (évaluation) faute de moyens humains, et les conséquences en termes d'absence de taxation est inacceptable ! La Direction semble partager notre diagnostic ... mais pas le remède ! Sa solution ??? Encore des suppressions de postes !!! Elle navigue à (courte) vue, sans une échéance pour revenir à la normale, et considère d'ailleurs que la dotation en emplois du SIP M2 est toute à fait correcte, à l'image des autres SIP d'ailleurs, soit 23 % des emplois du département, comme dans les autres départements.

Pour la mission foncière, l'intersyndicale a proposé que la division des particuliers rencontre sur sites les agents menant cette tâche pour répondre à leurs interrogations, les aider sur certaines problématiques. Cette proposition a été notée...à suivre.

- La situation des SPF, non concernés par les suppressions 2020, a été évoquée par les OS, à la suite du débat sur la mission foncière. La Direction s'engage à continuer de former des EDR en publicité foncière, mettre en place un plan d'action afin de résorber les retards, et élaborer des modules de formation plus opérationnels, localement.

- De même pour les 4 suppressions d'emplois dans les PCE, nous avons fait part de l'inquiétude grandissante d'une programmation totalement automatisée qui entraînerait la disparition des PCE. Nous avons regretté que les avancées informatiques remplacent des agents du contrôle fiscal au lieu de leur venir en renfort. Alors que la lutte contre la fraude fiscale est soi-disant une priorité de notre administration.

L'intersyndicale a demandé une évaluation prospective des besoins en emplois par missions et par structures.

POINT 2 / PONTS NATURELS 2020 : = abstention (CGT/FO) et contre (SOLIDAIRES)

La Direction propose de fixer les ponts naturels de 2020 les : **vendredi 22 mai** (ascension) et **lundi 13 juillet** (fête nationale). L'Intersyndicale demande que ces 2 jours bénéficient d'autorisations d'absence, au lieu d'un seul jour aujourd'hui. Le Directeur a refusé notre demande.

QUESTIONS DIVERSES :

- La Direction nous a signalé un **cambrìolage sur le site de Béziers Clémenceau** dans la nuit du dimanche 19 au lundi 20 janvier entre 4h00 et 5h00 du matin. Seul un ordinateur portable a été volé mais la plupart des tiroirs ont été fouillés. La médecine de prévention viendra rencontrer les agents. La direction va entamer des réflexions avec les différentes parties pour améliorer la sécurité du site. Le directeur nous a informé que le déménagement vers Béziers Verdier n'interviendrait pas avant 2021-2022.

- Nous avons à nouveau interpellé la Direction sur le **déménagement de la trésorerie Hérault Amendes** sur le site du Millénaire. Les derniers plans datent de la semaine dernière, ils comprendraient deux entrées distinctes pour les deux sites, et un effort de différenciation en termes de cheminement et signalétique. Dans le cadre de la suppression du numéraire dans les structures de la DDFIP, une réflexion est engagée et la Trésorerie Amendes deviendrait la caisse unique du recouvrement amendes sur la ville de Montpellier. La future trésorerie aura deux guichets et un bureau pour l'accueil sur rendez-vous.

- Les OS ont insisté sur l'exigence des agents de cette trésorerie en matière de sécurité, et sur l'implantation d'**une vitre de séparation à la caisse**. La direction doit récupérer les vitres de l'accueil de Frontignan après l'arrêt du cash en juillet 2020, pour les installer sur le site, avec une ouverture prévue en septembre 2020.

- Nous avons fait part de notre **incompréhension sur la communication très tardive des taux de grève pour la journée du 9 janvier, nous avons été destinataires des résultats qu'à 17h30**. La direction a convenu d'un dysfonctionnement dans sa communication. Elle a expliqué qu'elle procède en deux fois pour arrêter les chiffres définitifs, elle est obligée d'attendre les résultats du CPS décalé en début d'après midi. Elle s'est engagée à nous communiquer le taux provisoire en fin de matinée et le définitif avec le tableau dans l'après midi.

- Sur la demande de l'Intersyndicale, le DDFIP s'est engagé à réunir un CTL « NRP » le plus tôt possible, courant avril pour que les collègues concernés aient l'information avant le projet de mutation.



L'Intersyndicale dénonce avec la plus grande fermeté ces suppressions d'emplois, qui saccagent un peu plus chaque année les missions de service public de la DGFIP.

Le droit d'alerte notifié en novembre a d'ailleurs été rédigé en ce sens.

Il est donc instamment demandé à la Direction de faire remonter à Bercy ce constat catastrophique, semble-t-il partagé, de la situation de la DDFIP 34.

